

**Maître de l'ouvrage:**

Fonds de pensions NESTLÉ I  
 Fondation Edouard Muller  
 1800 Vevey

**Entreprise générale:**

CASA  
 Construction et Architecture SA  
 ch. de Fantaisie 3 B — 1009 Pully

**Architectes:**

WURLOD Architectes SA  
 ch. de Fantaisie 3 B  
 1009 Pully/Lausanne  
 Wurlod Gérard EPFZ/SIA  
 Wurlod Daniel EPFZ/SIA  
 Stierli Eric Chef de chantier

**Ingénieur civil:**

Bonjour P.-A.  
 Domaine de la Treille — 1297 Founex

**Planification de bureaux:**

PLANOFFICE  
 ch. de Fantaisie 3 B  
 1009 Pully/Lausanne

**Bureaux techniques:**

*Chauffage-ventilation:*  
 Hirschi/Hurni/Linder  
 1024 Ecublens

*Géotechnique:*

CSD Colombi Schmutz Dorthe SA  
 1052 Le Mont-sur-Lausanne

**Géomètre:**

Renaud O.  
 ch. du Manoir 3 — 1009 Pully

**Coordonnées:**

av. C.-F. Ramuz 80 — 1009 Pully

**Conception:** 1988**Réalisation :** 1989-90

1



2

**Situation****Un environnement peu caractérisé**

L'avenue C.-F. Ramuz, à Pully, s'étend longuement sur un alignement régulier, de la limite inter-communale jusqu'au centre animé de cette petite ville résidentielle de l'est lausannois. Un seul changement de direction, souligné par un large virage, marque le tracé de cette importante artère. C'est approximativement à cet endroit que vient s'inscrire la courbure de la façade principale du nouvel immeuble

administratif, sis au N° 80. L'environnement construit est hétérogène, composé d'immeubles de natures, d'alignements et de tailles variables. La route canalise une circulation dense, génératrice de nuisances sonores et de poussières. Enfin, la configuration du terrain n'offre qu'un recul peu important par rapport à la façade sud, et ne favorise que la vision de cette dernière et de la façade est.

## Programme

Développer une personnalité propre

Figure au programme qui a été élaboré, la nécessité de tenir compte de ces circonstances et contraintes, en vue de développer un projet équilibré et harmonieux, tant dans son expression et dans les possibilités d'exploitation qu'il réserve, que dans sa capacité de s'intégrer, dans l'environnement immédiat.

L'immeuble destiné à l'exploitation de surfaces administratives, en location, demandait une grande souplesse d'aménagement; cette condition influe naturellement sur le choix du système porteur, sur les façades, sur les sols et plafonds qui ont été conçus pour garantir de nombreuses et simples variantes de cloisonnements.

Le règlement communal autorisait une construction de quatre niveaux, plus attique, sur cette parcelle de 1152 m<sup>2</sup>. Dans ces conditions, il a été possible de développer une surface brute de planchers de 1053 m<sup>2</sup> dans un volume SIA de 6050 m<sup>3</sup>.

## Projet

Dessin rigoureux et identité affirmée

Le plan général du nouvel édifice répond bien aux conditions du programme, fixant notamment la souplesse d'adaptation des volumes intérieurs: il détermine un bâtiment aux formes régulières, en plan, proches du carré: 16,90 m × 14,80 m. Chaque niveau de bureaux est conçu sur le même principe, consistant à répartir les pièces sur le pourtour des surfaces, laissant au centre les volumes fixes nécessaires à l'implantation des blocs sanitaires, au passage des gaines verticales, à l'ascenseur et à l'escalier. Cette disposition permet, d'autre part, de garantir l'accès par tous les côtés, et sur le plan technique, facilite une répartition bienvenue des porteurs: ceux-ci déterminent un report économique et simple des charges verticales. Cet équilibre du plan se retrouve également en élévation: les quatre façades sont construites sur une trame très stricte, au moyen de matériaux soulignant la rigueur du dessin. Au nord, la surface régulière est coupée

verticalement par la saillie arrondie de la cage d'escalier, bordée de vitrages élancés; elle marque l'axe de symétrie du bâtiment. Les deux façades latérales, est et ouest, présentent une trame carrée de 9 × 9 éléments, percés de seize (4 × 4) fenêtres identiques. Les parties pleines, en maçonnerie crépie, confirment cette sobriété par ailleurs relevée au moyen d'appuis de fenêtres exécutés en granit.

La façade sud présente également la simplicité d'expression recherchée, mais constitue aussi l'élément d'animation qui caractérise le bâtiment, en imposant le contraste des géométries et des matériaux: arrondie mais structurée avec la même rigueur que les autres faces, elle offre une homogénéité parfaite, sans socle ni toiture. Ainsi, les 118 facettes réparties sur 12 × 10 trames, et réalisées en verre réfléchissant, constituent autant de renvois d'images.

Sont donc satisfaites les contraintes du programme visant à intégrer, mais aussi à

## Photos

1. Façade sud et est: expressions très différentes, mais homogénéité du dessin dans sa rigueur et sa sobriété.
2. Détail du «bouclier» sud, aux 118 facettes.
3. Les volumes intérieurs réservent la souplesse d'aménagement définie par le programme. (Salle de conférence attique.)
4. Jeu des reflets cassés: un facteur d'intérêt et d'animation pour cette face homogène, sans socle ni toiture.
5. Détails de construction au service de l'expression architecturale: les grilles de ventilation prennent place entre le «bouclier» et la face adjacente...
6. ...alors que la cage et ses vitrages rompent la rigueur uniforme de la façade nord en donnant l'élancement à l'axe de symétrie.





définir l'immeuble dans son site d'implantation, en permettant également d'en apprécier le caractère par un artifice architectural et constructif habile, de nature à palier le faible recul offert à l'observateur.

Dernier commentaire concernant ces aspects architecturaux: on remarque l'utilisation judicieuse de la cassure verticale qui marque la limite entre le «bouclier» sud, arrondi, et les deux façades latérales, droites: on y a intégré les prises d'air de ventilation, joignant ainsi l'utilité à l'esthétique.

Pour ce qui est de la répartition des locaux, on a prévu l'entrée principale au rez inférieur, niveau qui groupe également les locaux techniques et l'abri de PC, la réception et une salle de conférence ou d'exposition. Les niveaux supérieurs sont tous laissés à l'aménagement libre. Au nord du niveau 0 et du niveau + 1, respectivement 13 places de parcs intérieures et 16 places extérieures sont aménagées.



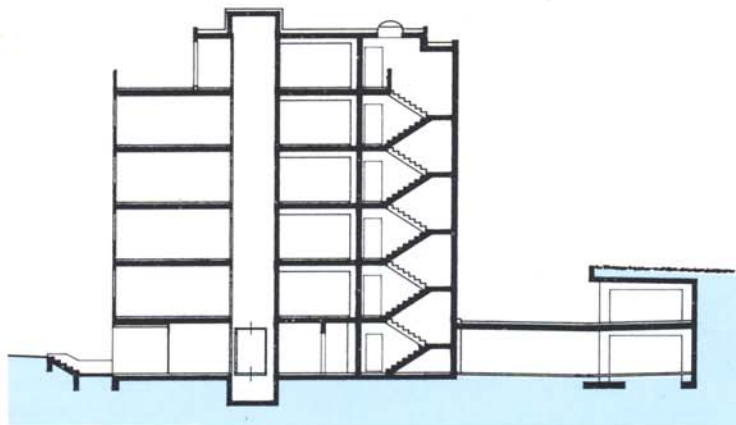
4



5



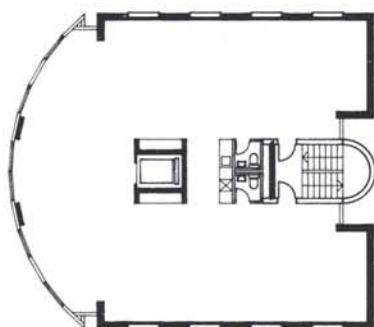
6



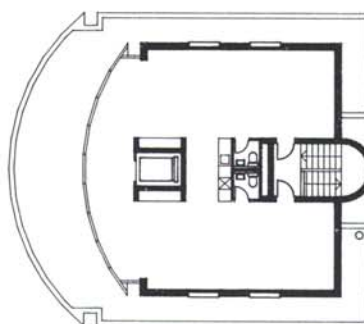
Coupe transversale

### Caractéristiques générales

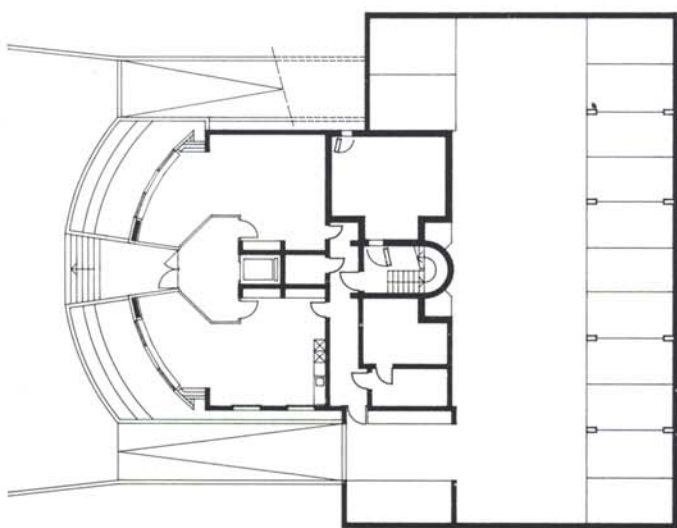
Surface parcelles:	1 152 m <sup>2</sup>
Surface bâtiment au sol:	229 m <sup>2</sup>
Volume SIA total:	6 050 m <sup>3</sup>
Nombre de niveaux:	6
Surface brute tot.:	1 053 m <sup>2</sup>
Surface nette bureaux répartie sur 5 niveaux:	874 m <sup>2</sup>
Rez inf. réception, expo., caves-abris:	53 m <sup>2</sup>
Parking, ext.:	16 pl.
int.:	13 pl.



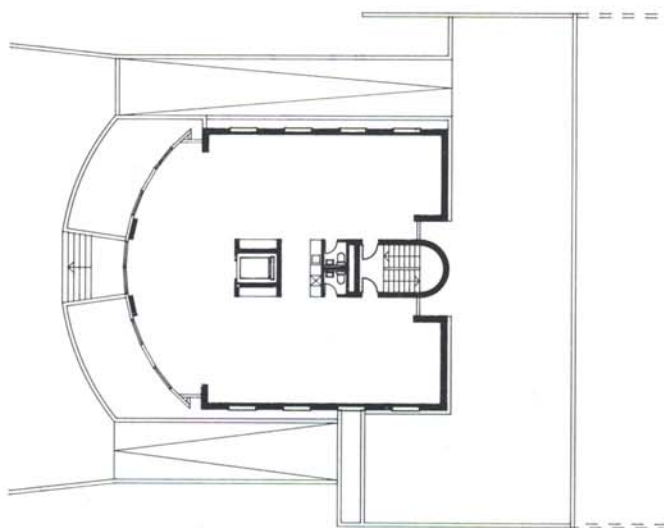
Niveau +4



Niveau +5



Niveau 0



Niveau +2

### LISTE DES ENTREPRISES ADJUDICATAIRES

LISTE NON EXHAUSTIVE

Maçonnerie,  
béton armé

**OYEX CHESSEX & CIE SA**  
rte d'Oron 2  
1010 Lausanne — 021/652 62 75

Façades

**KOLLER SA**  
Via-Monnet 6  
1214 Vernier — 022/41 25 30

Electricité

**SONREL ELECTRICITE SA**  
r. Marterey 31  
1005 Lausanne — 021/311 10 10

Climatisation

**APPELSA**  
rte de Prilly 21  
1023 Crissier — 021/635 18 11

Cylindres

**MEDECO-TRANSPAT SA**  
av. Praille 35  
1227 Carouge — 022/42 06 00

Seoo